

- ♦ **Durée** : 8 heures
- ♦ **Support** : 400 diapositives
- ♦ **Public**. Conseillers en patrimoine : avocat, expert-comptable, commissaire aux comptes, CGP, ingénieur patrimonial, notaire, juriste, fiscaliste, étudiant M2. Dirigeant d'entreprise.
- ♦ **Pré-requis** : aucun. **Niveau** : approfondissement, expertise.
- ♦ **Animateur** : Henry Royal
- ♦ **Convention** : [site](#)
- ♦ **Objectifs et compétences visées de la formation** :  
Mesurer l'intérêt du recours à une société holding patrimoniale.  
Maîtriser la fiscalité de la transmission d'entreprise.  
Connaître les applications de la holding : holding de reprise, de rachat, de transmission...  
Identifier les critères de choix de la forme sociale à adopter et le régime fiscal.

### ♦ Contenu

#### **I. Pourquoi une holding et laquelle ?**

Finalités d'une holding  
Définitions juridique, comptable, fiscale  
Holding animatrice ou passive ?  
Effet de levier juridique : le contrôle  
Panorama de la fiscalité du dirigeant  
Holding à l'IR ou à l'IS ? SARL, SAS ou société civile ?

Les effets de leviers fiscaux ; conditions à remplir ; les montages à risque  
Régime mère-fille. Régime des titres de participation. Régime de l'intégration fiscale  
**Focus** : régime mère-fille et holdings animatrice, mixte, passive

#### **II. – Fiscalité de la transmission d'entreprise**

1. Mutations à titre onéreux  
Impôt sur la plus-value. Sursis, exonérations. Droits d'enregistrement
2. Mutations à titre gratuit : droits de mutation
  - a) Règles civiles  
Réserve et quotité disponible. Les donations de titres
  - b) Fiscalité : régime de droit commun  
Calcul des droits. Solutions pour optimiser la fiscalité
  - c) Pactes Dutreil  
Engagements collectif et individuel. Opérations interdites et autorisées.
3. Stratégies fiscales : chronologie des opérations et abus de droit

#### **III. - La holding. Applications**

1. Transmettre l'entreprise à un enfant  
Donation de la pleine propriété des titres : pacte Dutreil avec soulte (LBO familial)  
Donation-partage de la nue-propriété
2. Transmettre l'entreprise à plusieurs héritiers  
Réaliser un partage égalitaire en valeur, confier les pouvoirs à un enfant  
Concilier les intérêts du majoritaire et des minoritaires, stabiliser l'actionnariat  
Maintenir des revenus, conserver les pouvoirs de gestion  
Transmettre aux enfants et obtenir un capital dans les meilleures conditions fiscales
3. Equilibrer patrimoine privé et patrimoine professionnel  
Concilier transmission familiale et cession à des tiers  
La holding de rachat
4. Reprendre une entreprise : la holding de reprise
5. Dissocier patrimoine professionnel et patrimoine privé.